



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION NO.: **421-01242**

BY: **Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **APRIL 4, 2017**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE CATHERINE MCKENNA**

Response by the Minister of Environment and Climate Change

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', written over a horizontal line.

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Protection of the environment

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada recognizes that Canada's water is a precious resource that deserves protection and careful stewardship. A safe and secure water supply is critical for human health, the environment and the economy.

Jurisdiction over Canada's water resources is shared by the federal and provincial/territorial governments. Intergovernmental arrangements are in place that enhance collaboration in addressing essential water issues and reflect the commitment by governments to sound water management. The Government of Canada helps protect Canada's water resources through monitoring, research, regulation, and involvement in transboundary governance.

Drinking water quality is primarily an area of provincial jurisdiction. In British Columbia, the *Drinking Water Protection Act* includes requirements for the delivery of safe drinking water. The Vancouver Island Health Authority is responsible for drinking water protection on Vancouver Island and Head Office of Health Protection and Environmental Services can be reached at info@viha.ca or 430 -- 1900 Richmond Avenue, Victoria, BC V8R 4R2. Further information on how drinking water is protected and managed in British Columbia can be found at <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/air-land-water/water/water-quality/drinking-water-quality>.

Regarding drinking water on First Nation lands in British Columbia, the First Nations Health Authority is mandated to plan, design, manage, deliver and fund the delivery of First Nations Health Programs across the Province. The Authority's Drinking Water Safety Program supports access to safe drinking water by working in partnership with First Nations communities. Further information on this program can be found at <http://www.fnha.ca/what-we-do/environmental-health/drinking-water-safety-program>.

The Government of Canada also supports the work of the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME), Canada's primary intergovernmental forum for collective action on environmental issues of national and international concern. The current priorities of the CCME on water are:

- improving jurisdictions' ability to evaluate cumulative impacts of allocation and withdrawals on surface water and groundwater;
- increasing jurisdictions' capacity to manage the impact of land use activities on surface water and groundwater quality, by continuing to develop technical tools such as Canadian Environmental Quality Guidelines;
- developing tools to assist jurisdictions to adapt to climate change impacts on the hydrologic cycle.

Further information can be found at http://www.ccme.ca/en/current_priorities/water/index.html.

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

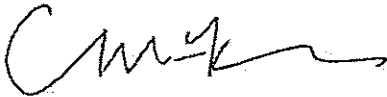
N^o DE LA PÉTITION : **421-01242**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 4 AVRIL 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique



SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement canadien reconnaît que l'eau du Canada est une ressource précieuse qui mérite d'être protégée et de faire l'objet d'une gestion prudente. L'approvisionnement en eau sûre et sécuritaire est essentiel à la santé humaine, à l'environnement et à l'économie.

Les ressources hydriques du Canada relèvent des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Des ententes intergouvernementales favorisent la collaboration en vue d'aborder les principaux enjeux liés à l'eau et témoignent de l'engagement des gouvernements à assurer une bonne gestion de l'eau. Le gouvernement du Canada aide à protéger les ressources hydriques du Canada par la surveillance, la recherche, la réglementation et la participation à une gouvernance transfrontalière.

La qualité de l'eau potable est principalement un domaine compétence provinciale. En Colombie-Britannique, le *Drinking Water Protection Act* comprend des exigences relatives à une distribution d'eau potable saine. L'Autorité sanitaire de l'île de Vancouver est responsable de la protection de l'eau potable sur l'île de Vancouver, et il est possible de communiquer avec l'Administration centrale de la protection de la santé et des services environnementaux par courriel à l'adresse info@viha.ca ou par la poste à l'adresse 430 – 1900 avenue Richmond, Victoria (Colombie-Britannique) V8R 4R2. Vous trouverez davantage de renseignements sur la protection et la gestion de l'eau potable en

Colombie-Britannique à l'adresse suivante : <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/air-land-water/water/water-quality/drinking-water-quality>.

En ce qui concerne l'eau potable sur les terres des Premières Nations en Colombie-Britannique, l'Autorité sanitaire des Premières Nations a le mandat de planifier, concevoir, gérer, exécuter et financer les programmes de santé des Premières Nations dans l'ensemble de la province. Son programme sur la qualité de l'eau potable favorise l'accès à une eau potable sécuritaire en établissant des partenariats avec les collectivités des Premières Nations. Vous trouverez davantage de renseignements sur ce programme à l'adresse suivante : <http://www.fnha.ca/what-we-do/environmental-health/drinking-water-safety-program>.

Le gouvernement canadien soutient aussi les travaux du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), le principal forum intergouvernemental du Canada visant une action collective dans des dossiers environnementaux nationaux et internationaux. Les priorités actuelles du CCME en ce qui concerne l'eau sont les suivantes :

- améliorer la capacité des administrations à évaluer les répercussions cumulatives de l'allocation et des prélèvements sur l'eau de surface et l'eau souterraine;
- améliorer la capacité des administrations à gérer les répercussions des activités d'utilisation des terres sur la qualité de l'eau de surface et souterraine, en poursuivant l'élaboration d'outils techniques tels que les Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement;
- élaborer des outils pour aider les administrations à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur le cycle hydrologique.

Vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse suivante :

http://www.ccme.ca/en/current_priorities/water/index.html .